



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article .L121.8 Du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la commune de VILLARD-REYMOND se réunira en séance ORDINAIRE :

**le Lundi 20 Juin 2022 à 19 heures  
en Mairie de Villard Reymond.**

- Délibération n°2022-13 : Convention administrative d'autorisation temporaire d'occupation d'immeubles du domaine public de la commune de Villard Reymond : Auberge de l'Eau Blanche – Gîte du Grand Renaud – Gîte du Prégentil.
- Délibération n°2022-14 : Participation communale aux activités et cantine scolaires pour l'année scolaire 2022-2023
- Délibération n°2022-15 : Convention de collaboration pour l'appui au fonctionnement administratif et comptable des Associations Foncières Pastorales
- Délibération n°2022-16 : Mise en place de la nomenclature M57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Délibération n°2022-17 : Modalité de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants
- Questions diverses

